

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc.

Votants :

C3G : Eliséo BONNETON, Patricia CADOZ, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE,

CCCB : Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Pierre ARTIGUE, Jean-Claude BONNAND, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Sandrine PENAVALRE,

CCF : Philippe CAUVIN, Daniel DUPUY, Alain HINAUX, Philippe PETIT, Serge TERRANCLE, Virginie CLAVEL, Pierre JEANJEAN, Jean-Pierre ROUANET,

CCHT : Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Laurent ZANETTI, Yvan GONZALEZ, Françoise MOREL-CAYE,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD-ESSNER, Isabelle GAYRAUD, Jean-Michel JILIBERT, Cédric MAUREL, Robert SABATIER,

Absents ayant donné pouvoir : Maryse AUGER à Patricia CADOZ, Philippe SEILLES à Véronique MILLET, Joël CAMART à Anne-Sophie PILON, Colette SOLOMIAC à Daniel DUPUY, Denis DULONG à Laurent ZANETTI

Secrétaire de séance : Laurent ZANETTI

Domaine : Finances

Délibération n°: 21/035

Objet : Décision Modificative n°1

Patrice LAGORCE, 1^{er} Vice-Président, expose qu'un réajustement de certains comptes à travers une Décision Modificative n°1 demandée par les services du Trésor de L'Union est nécessaire. Elle a constaté un besoin d'approvisionnement du compte 66 - Charges Financières.

Il est proposé de transférer un crédit depuis le compte 627 - Frais bancaires. Cette Décision Modificative ne modifie pas l'enveloppe du budget voté en début d'année. Cette DIM est ne modifie pas l'enveloppe voté lors du BP 2020.

31462 Code INSEE	PETR PAYS TOLOSAN PETR PAYS TOLOSAN	DM n°1 2021
---------------------	----------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM 1

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-827-020 : Services bancaires et assimilés	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8515-020 : Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité de ses membres présents et représentés la Décision Modificative n°1

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 30 juin 2021

Le Président,



Didier CUJIVES

<p>Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication Fait et délibéré en séance du 30 juin 2021 Au registre sont les signatures</p>
